

hommes, par 1,000. La proportion de femmes chez les ouvriers a quelque peu baissé tandis que celle d'employés à salaire a été plus élevée que l'année précédente. Le nombre d'hommes parmi les employés à salaire a augmenté de 6.0 p.c. en 1928 comparativement à 1927, tandis qu'il y a eu un gain de 9.1 p.c. dans le personnel féminin des bureaux. Le pourcentage d'augmentation parmi les ouvriers est de 6.6 pour les hommes et 4.9 pour les femmes.

Moyenne des gains, par provinces. — Le tableau 22 montre le nombre d'employés à salaire et à gages et les moyennes de salaires et gages payés en 1928 par les manufactures des différentes provinces, ainsi que les chiffres correspondants de 1927.

Il y eut des augmentations successives dans les moyennes de salaires depuis l'Île du Prince-Edouard jusqu'au Québec qui montre la plus forte avance moyenne de toutes les provinces, tandis que la moyenne en Colombie Britannique et dans l'Ontario a été un peu moindre que dans le Québec. Dans les Provinces des Prairies, les moyennes ont aussi été plus faibles, notamment en Saskatchewan et l'Alberta, où les salaires ont été plus bas, en général, que ceux du Nouveau-Brunswick. En Colombie Britannique et dans le Yukon, la moyenne a été de \$1,955. Plus de 60 p.c. des ouvrières étaient employées dans l'Ontario, comparativement à 52 p.c. seulement de la totalité des ouvriers; dans le Québec et la Colombie Britannique, d'autre part, la proportion d'ouvrières était inférieure à celle d'ouvriers.

Il y a eu des augmentations générales dans la moyenne des gages depuis les provinces orientales jusqu'au Manitoba, où la moyenne de l'année, \$1,182, était la plus élevée dans le Dominion, étant de \$158 supérieure à la moyenne générale. Dans les provinces occidentales, la proportion d'ouvrières était très faible, tandis que les hommes étaient employés dans des industries plus rémunératrices, les industries du bois et du papier, de la lumière et de l'énergie électriques. Dans les quatre provinces de l'Est, la moyenne des gages dans les manufactures était plus basse que celle du Dominion, cependant que depuis l'Ontario jusqu'à l'Ouest, c'est le contraire qui se rencontre.

La nature saisonnière de quelques-unes des principales manufactures des Provinces Maritimes, notamment les conserveries de poisson et l'exploitation forestière, influe sur la modicité des gages dans ces provinces, ces deux industries, qui occupent 37 p.c. des ouvriers, n'ayant été actives, en moyenne, que 102 et 91 jours respectivement, en 1928. Si dans le Québec, la moyenne des salaires a été inférieure à la moyenne générale, cela tient à ce que cette province occupe la plus forte proportion de la main-d'œuvre féminine dans ses industries textiles, alimentaires et autres. En effet, cette province possède 38.6 p.c. de la main-d'œuvre féminine dans les manufactures canadiennes, comparativement à 29.8 p.c. des ouvriers, mais 31.7 p.c. de la totalité des employés à gages dans le Québec n'ont reçu que 29.0 p.c. du total des gages. Par contre, en Ontario, où la moyenne individuelle surpasse la moyenne générale, 48.4 p.c. de la main-d'œuvre masculine et 46.0 p.c. de la main-d'œuvre féminine, ou 47.9 p.c. de la masse ouvrière, ont reçu 51.2 p.c. des gages payés. Le fait que la moyenne des salaires dans l'Alberta et la Colombie Britannique est inférieure à celle du Manitoba et de la Saskatchewan s'explique partiellement par la nature saisonnière de quelques-unes des industries de ces provinces, spécialement la préparation du poisson, les conserveries de fruits et du poisson et les scieries, dans la Colombie Britannique.